



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALLIER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°03-2019-116

PUBLIÉ LE 27 NOVEMBRE 2019

Sommaire

03_DDFIP_Direction Départementale des Finances Publiques de l'Allier

03-2019-11-27-002 - BORDEREAU D'ACCOMPAGNEMENT RELATIF À LA MISE À JOUR DES PARAMÈTRES DÉPARTEMENTAUX D'ÉVALUATION DES LOCAUX PROFESSIONNELS (1 page)	Page 3
03-2019-11-27-004 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts au 1er décembre 2019 (2 pages)	Page 5
03-2019-11-27-003 - Mise à jour des tarifs et des valeurs locatives des locaux professionnels pris pour l'application de l'article 1518 ter du code général des impôts pour les impositions 2020 (1 page)	Page 8

03_DDFIP_Direction Départementale des Finances
Publiques de l'Allier

03-2019-11-27-002

**BORDEREAU D'ACCOMPAGNEMENT RELATIF À
LA MISE À JOUR
DES PARAMÈTRES DÉPARTEMENTAUX
D'ÉVALUATION
DES LOCAUX PROFESSIONNELS**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ALLIER

BORDEREAU D'ACCOMPAGNEMENT RELATIF À LA MISE À JOUR DES PARAMÈTRES DÉPARTEMENTAUX D'ÉVALUATION DES LOCAUX PROFESSIONNELS

Informations générales

Le dispositif de mise à jour des paramètres départementaux d'évaluation des locaux professionnels décrit à l'article 1518 ter du code général des impôts (CGI) prévoit que :

- la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels (CDVLLP) peut modifier chaque année l'application des **coefficients de localisation** après avis des commissions communales et intercommunales des impôts directs prévues aux articles 1650 et 1650 A du CGI ;

- **les tarifs** sont mis à jour annuellement par l'administration fiscale.

Situation du département de l'Allier

La CDVLLP n'a pas modifié les coefficients de localisation lors de sa réunion du 21/10/2019. **Aucune liste de parcelles affectées d'une modification de coefficients de localisation n'est donc publiée en 2019 pour les impositions 2020.**

En revanche, conformément aux dispositions de l'[article 334 A](#) de l'annexe II au CGI, les derniers tarifs publiés au recueil des actes administratifs par n° 03-2018-130 en date du 20/12/2018 ont été mis à jour des évolutions de loyer constatées. Les nouveaux tarifs ainsi obtenus font l'objet de la présente publication.

Publication des paramètres départementaux d'évaluation

Conformément aux dispositions de l'[article 371 ter S](#) de l'annexe II au CGI, la grille tarifaire qui regroupe l'ensemble des tarifs appliqués pour chaque catégorie dans chaque secteur est publiée.

Délai de recours

Les décisions figurant dans le document pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans le délai de deux mois suivant leur publication.

03_DDFIP_Direction Départementale des Finances
Publiques de l'Allier

03-2019-11-27-004

Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de
contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de
l'article 408 de l'annexe II au code
général des impôts au 1er décembre 2019

Direction départementale des Finances publiques de l'Allier

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts au 1^{er} décembre 2019

Nom - Prénom	Responsables des services
	<u>Service des impôts des particuliers :</u>
Mme BEAUMONT Catherine	MONTLUCON
M. DESCHAMPS Christophe	MOULINS
Mme POUZERATTE Mireille	VICHY
	<u>Service des impôts des entreprises :</u>
Mme SCHERRER Martine	MONTLUCON
Mme RAQUIN Brigitte	MOULINS
Mme LYRON Dominique	VICHY
	<u>Service de la publicité foncière :</u>
M. ZENTKOWSKI Pascal	MONTLUCON
Mme DELAPORTE Ghislaine	SPFE MOULINS
M. Dominique LAROYE	CUSSET 1
M. Dominique LAROYE	CUSSET 2 (intérim)
	<u>Services à compétence départementale :</u>
M. DRURE Jean-Pascal	Pôle Contrôle expertise
Mme BOURSON Florence	Pôle de Recouvrement spécialisé
Mme LUCCIONI Lisa	Brigade Départementale de vérification
M. AUBRY Emmanuel	Pôle de Contrôle Revenus / Patrimoine
	<u>Centre des impôts fonciers départemental :</u>
M. ROUILLERIS Ludovic	PTGC
Mme BONNAUD Justine	PELP

Nom - Prénom	Responsables des services
	<u>Trésorerie :</u>
M. BITONTI Laurent	BOURBON-L'ARCHAMBAULT
Mme ALLIER Isabelle	CERILLY-AINAY-LE-CHATEAU
M. BERNARD Ludovic	COMMENTRY
M. ORARD Guy	DOMPIERRE-SUR-BESBRE
M. ROUTARD Eric	GANNAT
M. BALAVY Serge	LAPALISSE
M. COUTIERE Patrick	(LE) MONTET
Mme DARBY Isabelle	MONTMARAUULT (intérim)
Mme DESNOS Catherine	SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE

03_DDFIP_Direction Départementale des Finances
Publiques de l'Allier

03-2019-11-27-003

Mise à jour des tarifs et des valeurs locatives des locaux
professionnels pris
pour l'application de l'article 1518 ter du code général des
impôts
pour les impositions 2020

Département de l'Allier

Mise à jour des tarifs et des valeurs locatives des locaux professionnels pris
pour l'application de l'article 1518 ter du code général des impôts
pour les impositions 2020

Catégories	Tarifs 2020 (€/m ²)					
	secteur 1	secteur 2	secteur 3	secteur 4	secteur 5	secteur 6
ATE1	27,4	31,8	37,6	39,4	53,0	71,7
ATE2	27,4	33,7	45,1	47,1	52,4	71,7
ATE3	9,8	14,7	19,3	19,3	19,3	19,3
BUR1	87,4	94,6	101,2	109,5	110,7	133,3
BUR2	89,5	93,7	95,3	115,3	115,6	150,2
BUR3	89,6	94,4	106,9	133,5	149,4	149,0
CLI1	43,6	46,6	55,8	97,2	110,5	110,5
CLI2	73,3	78,6	94,0	116,3	129,1	117,3
CLI3	62,4	99,5	134,0	139,9	133,2	150,7
CLI4	35,1	46,9	62,0	63,0	68,2	80,6
DEP1	6,5	8,0	15,3	15,7	22,7	24,3
DEP2	29,9	32,8	41,1	44,0	57,7	60,7
DEP3	11,0	12,8	18,7	26,8	40,2	40,4
DEP4	24,3	26,1	34,4	41,5	51,0	50,9
DEP5	5,8	14,2	31,8	36,7	61,3	61,3
ENS1	16,0	18,4	20,9	22,7	25,5	29,1
ENS2	30,1	32,4	48,7	56,9	68,2	75,2
HOT1	77,3	83,2	84,0	119,0	138,3	146,7
HOT2	31,7	34,1	34,5	53,6	62,4	66,2
HOT3	23,1	26,2	32,8	46,3	52,4	61,4
HOT4	35,1	45,1	49,3	68,1	76,8	90,1
HOT5	35,1	52,3	68,0	90,4	124,5	130,5
IND1	20,6	29,2	30,0	32,0	34,4	34,4
IND2	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6
MAG1	37,5	70,8	82,2	103,6	134,0	164,1
MAG2	36,8	43,9	56,8	82,4	135,2	167,0
MAG3	37,1	69,2	222,1	238,1	518,2	602,7
MAG4	24,2	40,2	59,2	78,4	87,2	120,6
MAG5	19,5	40,1	55,8	68,1	74,7	104,6
MAG6	61,3	68,5	69,4	83,2	115,8	115,8
MAG7	37,1	45,5	57,7	88,1	89,0	89,0
SPE1	5,2	22,0	22,3	43,5	62,5	75,3
SPE2	11,4	12,0	37,1	38,6	45,1	50,3
SPE3	40,1	50,4	50,4	53,1	58,8	80,3
SPE4	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
SPE5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
SPE6	43,0	45,3	51,5	78,6	115,8	120,5
SPE7	30,1	39,6	41,9	48,3	51,0	52,3